

# PLACE PUBLIQUE

Collectif de Citoyens Cogolinois

# INFOS

[www.placepubliquecogolin.fr](http://www.placepubliquecogolin.fr)

« Le patriotisme, c'est l'amour des siens. Le nationalisme, c'est la haine des autres » (Romain Gary)

Bulletin d'information N°3

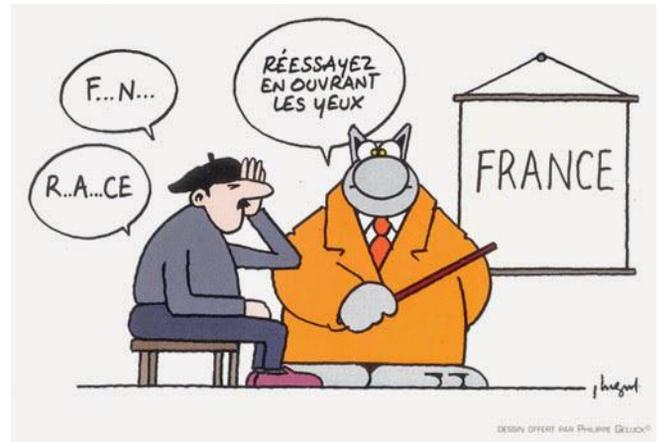
## Le triste illusionniste

**La publicité tapageuse** qui lui a été faite n'a pas suffi. Ce n'est pas sous le chapiteau, installé en zone inondable de la plage des Marines, qu'était l'illusionniste. Le seul, le vrai se trouve toujours en mairie: un certain Marc Etienne Lansade.

Il fait disparaître dans son chapeau, aussi noir que ses idées, tout ce qui lui déplaît : bancs publics, danses orientales, commerçants maghrébins, animation sur les différences, anciens combattants africains du débarquement en Provence, drapeaux européens, gratuité des transports scolaires, dotations aux écoles, études du soir, subventions aux associations et au centre social...

**Ce magicien à la baguette dévastatrice** extirpe de l'abîme des objets et des personnages insolites, parfois inquiétants : un premier adjoint révoqué de la police municipale; une directrice de la communication marraine de la fille de Marion Maréchal Le Pen, « Olympe », désormais le nom de la salle d'honneur de la mairie - celui du peintre Héliodore Pisan a été jeté aux oubliettes - un conseiller très spécial en urbanisme proche des inénarrables Balkany et compagnon de ses sorties avec le couple d'amis à qui il a attribué le restaurant de plage, récemment parti en fumée...

**Il ne réussit pas tous ses tours de passe-passe** et en abandonne, souvent sous la pression, en jurant que ce n'est pas sa faute mais toujours celle des autres. Ainsi en est-il allé du parking Maurice Barrès, de la démolition de l'école Chabaud pour des projets immobiliers, de la baisse exceptionnelle de la dotation de l'école qui avait osé inscrire la chanson Aïcha dans un projet pédagogique, du déménagement de la médiathèque, de l'enregistrement des conseils municipaux par une société de la nébuleuse d'extrême droite dirigée par Frédéric Chatillon, du recrutement d'un directeur de la communication issu de



Philippe Geluck © Casterman Avec l'aimable autorisation des auteurs et des Editions Casterman

« génération identitaire », de l'attribution d'un marché d'audit fiscal passé sans mise en concurrence, des « dîners dans le ciel » du port des Marines, de la ZAC du littoral, de la Société Publique Locale d'Aménagement, du parking du centre-ville, de la gestion de la base nautique par une société privée... Dénoncés par Place Publique, d'autres projets pourraient connaître le même sort : le plan de circulation, la revente de l'ancienne maison de retraite préparée par des notaires de Levallois Perret (toujours et encore), la vente à la découpe du terrain du Yotel, le déplacement du stade pour de nouveaux projets immobiliers, l'anticipation précipitée de la fin de la concession du port des Marines, la transformation de la demeure-musée Sellier en hôtel privé...

**Marc Etienne Lansade est un marchand d'illusions**, doublé d'un marchand de biens, publics de préférence ! La désinvolture avec laquelle il dilapide l'argent public pour financer sa politique spectacle de communication, de strass et de paillettes est affligeante. Il aura emprunté massivement 11,5 millions d'euros en trois ans alors qu'aucun équipement d'importance n'est sorti de terre à ce jour.

**Combien de temps encore Marc-Etienne Lansade va-t-il faire illusion ?**

Le centre-ville se meurt, mais le maire et son conseiller en urbanisme poursuivent leur politique de spéculation dans un grand désordre, au gré des opportunités foncières. Ils ont déjà **vendu un terrain communal** au-dessus du cimetière pour réaliser un programme de 140 logements, aucun à vocation sociale. Ils ont renoncé à **démolir l'école Chabaud** mais veulent toujours racheter l'ancienne **maison de retraite** pour la céder à des promoteurs privés par l'entremise de notaires de Levallois Perret. Ils effacent là aussi toute vocation sociale pourtant inscrite dans le legs de Mme Peirin. Ils veulent déménager **les stades de football** pour bétonner l'espace libéré. Tant pis pour les écoliers et collégiens qui s'y rendent quotidiennement à pied avec leurs professeurs de sport, comme pour les enfants et les parents qui y pratiquent des activités, notamment pendant les périodes de vacances?

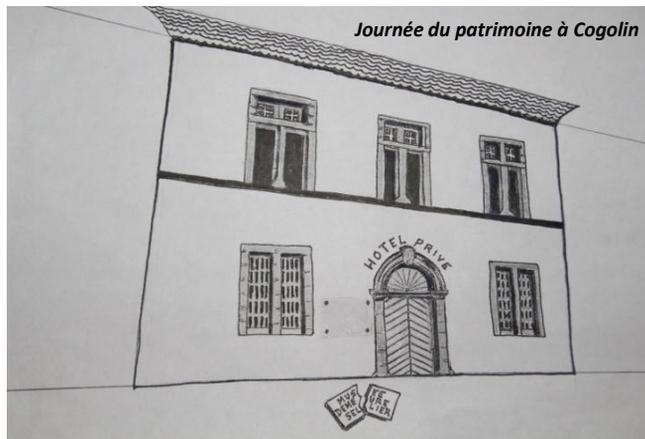
Après avoir fait approuver par le conseil municipal un **projet de parking semi-enterré**, sans la moindre étude technico-financière sérieuse garantissant sa rentabilité, le maire vient d'annoncer son report « sine die ». Que va devenir du coup le plan de circulation (déjà payé) qui était organisé autour de ce futur parking ?

La presse nous informe que le maire lance en urgence des **travaux de réhabilitation de la Place Victor Hugo** d'un coût de 370 000 € sans en informer le conseil municipal ni consulter la population.

Le bar des sports est-il devenu le lieu des arbitrages et la concertation se réduit-elle à la consultation de son adjointe à l'urbanisme et de ses proches?

Autre question: pourquoi n'y a-t-il aucun banc prévu dans le projet? Serait-ce pour la même raison que la suppression des bancs de la place de la mairie? Les anciens savent à quoi s'en tenir: debout.

**Alerte:** Pour « faire rentrer du pognon » le maire veut céder la **demeure-musée Sellier** et en faire un hôtel privé. Place Publique s'opposera par tous les moyens de droit à l'aliénation de ce patrimoine historique qui appartient à tous les Cogolinois.



## COGOLIN PLAGE: UN « TERRAIN DE JEUX » MARECAGEUX

« **Un été pas comme les autres** » avait claironné le maire à grand renfort de publicité gratuite dans la revue municipale. «Dinner in the sky», jet-ski, spectacles d'illusions... allaient enflammer la plage et le quartier. Et l'été fut de fait très particulier avec une succession incroyable de déconvenues pour les activités dont il avait fait la promotion : **l'échec commercial des « dîners dans le ciel** » du port des Marines qui n'auront pas duré quinze jours; **l'incendie du restaurant du lot de plage n° 2** qu'il avait attribué à un couple d'amis et qu'il fréquentait assidument avec son conseiller en urbanisme. Quant **au chapiteau de l'illusionniste** qu'il a laissé s'installer avec complaisance dans une zone inondable, il n'a pas fait recette, malgré une publicité sans limite. Cerise sur le château de sable **le maire vient de renoncer à confier la gestion de la base nautique municipale** au privé suite aux observations du Préfet que Place Publique avait également saisi.

Mais le revers le plus lourd est **l'abandon de la Société Publique Locale** qu'il avait créée avec la ville de Fréjus. Avec **la suppression de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du littoral**, ce sont les instruments mis en place pour urbaniser Cogolin qui disparaissent les uns après les autres. Comment vont être gérés les dossiers d'urbanisme de la commune ? Quel sera le statut de M. Smadja privé de la présidence de la Société Publique ? A quelle table vont-ils se retrouver en compagnie de l'incontournable M. Forouzandeh, le marié du lot n° 2 ?

*La Chambre Régionale des Comptes a sévèrement critiqué les conditions d'attribution (sans mise en concurrence) du bail d'exploitation du Yotel à la société « Marina Paradise » (qui n'existait pas au moment de la signature du bail) et sa sous location à une autre société sans que le conseil municipal en ait été informé. Place Publique avait dénoncé ces faits point par point au moment de leurs décisions, dès février 2015*

### **Quand le Yotel devient le terrain de courses à l'immobilier et à l'argent**

Par la voix de son directeur de cabinet, le maire vient de lever le voile sur ses projets d'aménagement du terrain communal du Yotel devant un parterre de professionnels de l'immobilier à Saint-Tropez. Après l'avoir nié à plusieurs reprises, il commence à admettre que le lieu est inondable. Place Publique l'a toujours affirmé et le Préfet le lui a opportunément rappelé, l'obligeant à abandonner quelques idées bricolées à la va-vite, comme une école ou un centre de formation. Le plus choquant, c'est cette manière qu'il a de donner la primeur de ses informations à des représentants du secteur privé alors qu'aucun début d'étude de projet n'a été présenté ni au conseil municipal ni à la population. Pour être informés, les élus et les habitants de Cogolin repasseront, car la concertation n'est pas inscrite dans la conception que Marc Etienne Lansade, le professionnel de l'immobilier, a de son mandat de maire.

# PORT DES MARINES, LA FIN PRECIPITEE DE LA CONCESSION

Acculé à trouver d'urgence des recettes nouvelles pour équilibrer ses dépenses, le maire a décidé de mettre un terme à la concession du port des Marines, deux ans avant son échéance (fin 2019). Il a poussé le conseil municipal à délibérer sans la moindre concertation préalable. Aucune étude sérieuse n'a fait le bilan technique et financier de la gestion passée. Aucun compte d'exploitation prévisionnel, ni aucune information précise sur les modalités de gestion future n'ont été présentés. Les élus ont pris une décision lourde de conséquences financières sans disposer du moindre

élément objectif pour éclairer leur choix. Le maire les a assuré que cela allait faire rentrer beaucoup de « cash » dans les caisses de la commune.

## 250 milliards de recettes fondent sous le soleil du port des Marines

Circulez y a rien à voir sinon l'incroyable compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2015 qui avançait que l'opération rapporterait 250 000 millions d'euros. 250 milliards, rien que ça, soit presque autant que les recettes nettes du budget de l'Etat !

Il a fini par avouer qu'il y avait 3 zéros de trop, soit encore 250 millions ! Puis il a ramené le compteur aux dizaines et enfin aux unités. Les recettes s'effondrent avant de rentrer dans les caisses de la commune. D'importantes dépenses sont prévisibles : constitution du capital, indemnisation des plaisanciers titulaires d'un droit d'usage, rachat des biens de reprise, réalisation de travaux pour l'accueil de plus grosses unités...

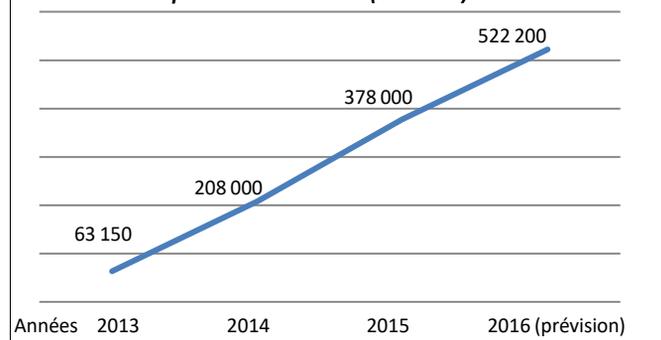
L'improvisation et l'autoritarisme du maire risquent de coûter cher à Cogolin.

## Finances UNE DERIVE INQUIETANTE DES FINANCES COMMUNALES

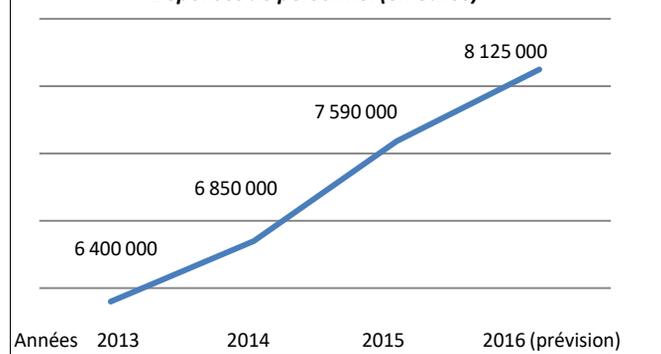
Dans son rapport définitif sur la gestion Lansade pour la seule année 2014, la Chambre Régionale des Comptes a relevé une dégradation de la capacité d'autofinancement due à l'augmentation des charges de personnel, une augmentation de l'encours de la dette liée à de nouveaux emprunts pour des projets non totalement définis... Les années 2015 et 2016 ont dangereusement aggravé la situation, avec la poursuite de l'augmentation des dépenses de personnel - d'animation et de communication - un recours important aux emprunts et des recettes insuffisantes pour couvrir la totalité de leur remboursement.

### Des dépenses de fonctionnement qui explosent pour la politique spectacle de strass, et de paillettes

Dépenses d'animation (en euros)

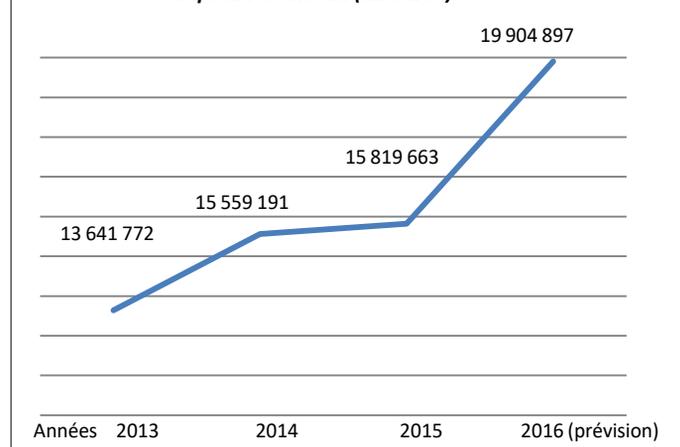


Dépenses de personnel (en euros)



### Un endettement alourdi de 6 millions d'euros en 3 ans

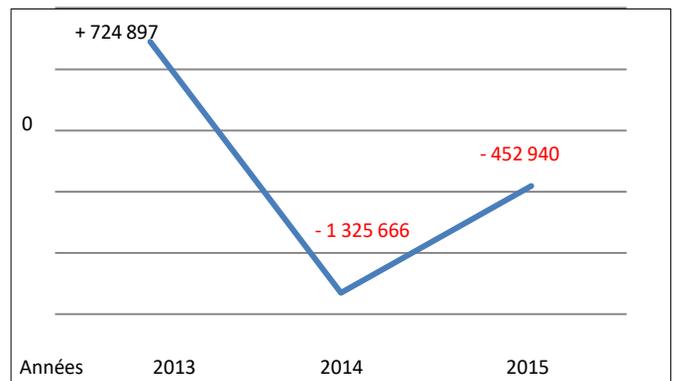
Capital restant dû (en euros)



### Une épargne nette négative depuis deux ans

L'épargne brute mesure la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne nette mesure la différence entre l'épargne brute et le remboursement de la dette en capital. Cette épargne nette est négative depuis deux ans, ce qui signifie que la commune ne parvient plus à rembourser la dette avec son excédent réel de fonctionnement.

Epargne nette (en euros)





Créée et animée par des Cogolinois pour Cogolin, l'association Place Publique démontre chaque jour sa nécessité. Ainsi, vit pleinement ce véritable carrefour de valeurs et d'idées au-delà des idéologies et des postures figées. Dans la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, dialoguons pour mieux vivre ensemble! Le respect des Droits de l'homme et des différences inspire les attitudes essentielles de justice et de dignité.

**Notre belle cité mérite l'engagement de chacun**, pour la préserver et l'épanouir. Place Publique, représente le meilleur creuset pour rechercher ensemble, par l'échange et la culture, les remèdes à tous les excès, dérives et caricatures.

**Un avenir durable se construit par l'ouverture aux autres, au monde!**

Par sa géographie, son histoire, les talents de ses concitoyens, Cogolin ne manque pas d'atouts pour relever les défis d'aujourd'hui. Les hommes et les femmes qui vivent ici sont majoritairement des actifs. Ils contribuent à la richesse de la communauté du Golfe. La plus précieuse d'entre toutes, pour la création, c'est la matière grise! Elle existe en force, dans notre Cité!

**Avec Place Publique, cultivons-la.** Additionnons nos expériences, nos métiers, nos engagements associatifs et contribuons ainsi à cette action si utile pour Cogolin et l'avenir de nos enfants.

G.P.

Selon les dires du Maire, Cogolin est une ville où les habitants vivent «dans un sentiment d'insécurité ». Sa majorité municipale multiplie donc les moyens de sa police : augmentation massive des effectifs, location d'un local pour un deuxième poste où l'on voit rarement des policiers , achats de voitures et équipements imposés par le nombre d'agents , vidéo surveillance et caméras portables par les fonctionnaires. Bref rien n'est trop beau ni trop cher pour sécuriser notre ville. Le Maire double l'effectif de la police, il recrute des agents qui ne sont pas formés, d'où les nombreuses absences pour stages, sans compter les arrêts maladie ou les mise à pied temporaires, ainsi que le détachement d'un policier pour lui servir de chauffeur durant sa campagne électorale des régionales...

Il s'ensuit des exemples comme celui de cette famille cogolinoise qui, après un cambriolage, a demandé l'aide de la PM. Il lui a été répondu qu'il n'y avait que deux agents de service de jour occupés à identifier le propriétaire d'un chien et qu'ils se rendraient sur les lieux de l'infraction plus tard....

Autre constat, nous ne voyons pas plus d'agents en patrouille pédestre dans le centre-ville qu'avant et pas du tout dans les quartiers où il y a pourtant beaucoup d'infractions ou d'incivilités alors que le dialogue peut parfois les éviter.

Le stationnement, souvent anarchique, est surveillé par les ASVP qui font de leur mieux. Mais comment intervenir quand des véhicules municipaux stationnent toute la journée gratuitement sur un parking payant et quand le maire prend l'habitude de stationner sa voiture personnelle sur les emplacements réservés à la police municipale. Le respect du citoyen commence par l'exemple.

Une fois encore, le maire et son équipe enfument les Cogolinois car la sécurité n'est pas qu'une question d'effectif. Elle demande aussi un encadrement exemplaire, une organisation rigoureuse, une proximité avec la population et une écoute de ses besoins.

C.P.

**COGOLIN A BESOIN DE VOUS!  
REJOIGNEZ-NOUS!  
PARTICIPEZ A L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE PLACE PUBLIQUE  
Vendredi 30 septembre à 18H00  
Bastide Pisan de Cogolin**

### **Bulletin d'adhésion 2016 – 2017**

*à compléter et à nous retourner avec votre règlement à l'ordre de l'Association Place Publique à l'adresse suivante*

**Association Place Publique, chez Francis José-Maria, 130 Avenue de la Giscle, 83310 Cogolin**

**Contact: [placepubliquecogolin@gmail.com](mailto:placepubliquecogolin@gmail.com)**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Je souhaite adhérer à l'association :

x 10 euros

Je souhaite faire un don :

de 10 à 50 euros (donateur)

plus de 50 euros (bienfaiteur)